



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Les saisonniers dans le Midi

L. Privat

### Résumé

Cinq départements méridionaux emploient 53,7 % des saisonniers qui viennent chaque année travailler en France. Ici « saisonniers » équivaut plus ou moins à « espagnols ».

Quelle place est faite à ces salariés, sur le plan du travail, du logement, des loisirs, sur le plan humain ?

### Abstract

Five southern « départements » represent 53,7 % of the migratory workers who come to work in France each year. Here « migratory Worker » is more or less equivalent to « Spaniard » .

What has been done for those Workers as to working opportunities, housing, recreation and human relationships ?

---

### Citer ce document / Cite this document :

Privat L. Les saisonniers dans le Midi. In: Économie rurale. N°67, 1966. pp. 37-48;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1966.1919>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1966\\_num\\_67\\_1\\_1919](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1966_num_67_1_1919)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# LES SAISONNIERS AGRICOLES DANS LE MIDI DE LA FRANCE

par L. PRIVAT

---

Cinq départements méridionaux emploient 53,7 % des saisonniers qui viennent chaque année travailler en France. Ici « saisonniers » équivaut plus ou moins à « espagnols ».

Quelle place est faite à ces salariés, sur le plan du travail, du logement, des loisirs, sur le plan humain ?

---

## THE SEASONAL WORKERS IN THE « MIDI »

Five southern « départements » represent 53,7 % of the migratory workers who come to work in France each year. Here « migratory worker » is more or less equivalent to « spaniard ».

What has been done for those workers as to working opportunities, housing, recreation and human relationships ?

---

Inséparables des clichés qui furent attachés à notre région, il est un phénomène — dont le seul nom fait un peu rêver — que la plupart des écrivains méridionaux ont décrit dans leurs œuvres. C'est la transhumance, le mouvement des troupeaux quittant les plaines brûlées par le soleil, et remontant pour l'été jusqu'aux alpages.

De nos jours, il est vrai, on a peu de chances de rencontrer sur les routes, les pittoresques « troupeaux

d'Arles » de jadis. Les techniques d'élevage changent et ceux des ovins qui voyagent encore le font par chemin de fer.

Or, il n'est que de fréquenter les gares du Midi pour s'apercevoir que la transhumance ne concerne pas seulement chèvres et moutons. À des périodes bien déterminées, d'autres troupeaux émigrent, en quête eux aussi d'une vie plus abondante. Mais les composants de ces troupeaux-là sont des HOMMES.

---

L'agriculture méridionale n'est certainement pas la seule à ressentir périodiquement le besoin d'une main-d'œuvre de supplément. Peu ou prou, ce besoin intéresse l'ensemble de l'agriculture. Cependant, sous le climat méditerranéen, il revêt une importance particulière, il atteint une ampleur exceptionnelle qui n'est approchée que par les départements producteurs de betteraves.

Par exemple :

Sur la totalité de la main-d'œuvre étrangère utilisée avec « contrats » par l'agriculture française en 1964 soit 116.560 personnes, les départements de climat méditerranéen absorbaient 68.230 immigrés soit 58,5 % de l'ensemble.

Les départements utilisant le plus grand nombre (Aude, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône, Vaucluse) en absorbaient 62.615 soit 53,7 % de la totalité.

A eux seuls, les 3 départements viticoles (Aude, Hérault, Gard) occupaient 41 % de l'effectif total et plus de 70 % de l'effectif de la région.

Donc, *intensité* du fait « saisonniers », *intensité* et, dès qu'on y regarde d'un peu près : *complexité* et *diversité*.

Pratiquement, chaque fois que l'on prononce le mot « saisonnier » chez nous, un autre revient immédiatement en écho, mot qui semble être la traduction ou l'équivalent du premier ; ce mot est : « espagnol » et si l'on veut compléter un peu, on ajoute « pour la

cueillette des fruits ou la vendange ». Chaque fois que, pour les besoins de cette enquête j'ai parlé de saisonniers, on a traduit « espagnols ».

En fait, ce n'est pas si simple et il suffit de se pencher un peu sur le problème pour découvrir sa complexité. Il est complexe par les causes, l'origine des travailleurs, la diversité des travaux demandés, les problèmes soulevés, les incidences sur l'agriculture et le salariat agricole, etc...

### Les causes

L'intensité du phénomène saisonnier dans le Midi est due :

— Aux productions adoptées qui, toutes exigent à un moment de l'année un travail tel qu'il est impossible aux agriculteurs sédentaires — exploitants, main-d'œuvre familiale, salariés permanents — de l'assumer. Ampleur du travail et urgence, tant pour l'application des traitements que pour la cueillette. Les besoins sont alors multipliés par trois, par cinq, par dix et plus.

— A la conduite intensive des cultures.

— A la spécialisation des exploitations, spécialisation qui n'autorise pas d'étalement des travaux.

— A la mécanisation poussée qui supprime une partie de la main-d'œuvre permanente et accroît donc les besoins en période de pointe.

— Au fait que dès que l'exploitation (viticole en particulier) atteint un peu d'importance, la femme de l'exploitant ne travaille plus aux champs.

— Peut-être faudrait-il ajouter à toutes ces causes, un facteur qui, indirectement a intensifié la concentration des saisonniers dans le Midi. C'est la proximité des grands réservoirs de main-d'œuvre disponible constitués par les populations du Massif Central autrefois, de l'Espagne aujourd'hui. La facilité avec laquelle, jusqu'à maintenant, on a pu puiser dans ces réserves, a permis de continuer à s'orienter vers des cultures exigeantes au point de vue travail, sans que la recherche des travailleurs pose de réels problèmes.

### Origines de la main-d'œuvre saisonnière

— Il y a d'abord la main-d'œuvre familiale. Celle-ci tend à diminuer. De plus en plus, dans la famille d'un exploitant, chacun a ses occupations propres et n'est pas toujours disponible quand il le faudrait. Mais les problèmes de cette portion de la main-d'œuvre saisonnière n'entrent pas dans le cadre de cette étude et nous ne ferons que l'évoquer.

— Il y a la main-d'œuvre locale ou semi-locale que l'on trouve au village ou à la ville proche. Celle-ci est représentée par les femmes d'ouvriers agricoles, d'ouvriers d'industrie, des ouvriers eux-mêmes en congé, des retraités, des chômeurs, des femmes d'exploitants momentanément inoccupées. Elle est en progression dans certaines régions et est liée à la

progression industrielle. Elle est employée lors de la cueillette des fruits ou des vendanges. Il faudrait joindre à cette catégorie, les musulmans rapatriés d'Algérie.

— Il y a les étudiants, quand les travaux des champs correspondent à des périodes de vacances — ce qui est possible en partie pour la cueillette des fruits et les vendanges. Cette partie-là est également en progression alors qu'elle était pratiquement nulle, inexistante il y a peu. Mode ? Engouement ? Peut-être... Il est vrai qu'il y a de plus en plus de classes moyennes ou pauvres. Prendre un « job » pendant les vacances est souvent nécessaire pour alléger le budget familial. Et, apparemment, un « job » aux champs ne rebute plus autant que voici quelques années.

— Il y a les nomades, les gitans, peu nombreux et qui forment une catégorie bien à part.

— Mais tous ces travailleurs ne suffisent pas pour faire face aux besoins et ne sont pas toujours aptes à les satisfaire. Il y a donc pour compléter, « ceux qui viennent d'ailleurs » : les transhumants.

Pour ceux-là — les plus nombreux, ceux qui posent le plus de problèmes, ceux sans qui l'agriculture méridionale ne pourrait conserver son visage actuel, ceux qui dans l'esprit des gens sont vraiment les *saisonniers* — pour ceux-là, une première constatation s'impose.

Leur lieu d'origine est de plus en plus éloigné de leur lieu de travail.

Jusqu'à la dernière guerre c'était la vendange, ainsi que la cueillette des fraises qui faisaient problème. Les effectifs saisonniers venaient de Haute-Loire, de l'Ardèche, de Lozère, tous les départements alors sous-développés et n'assurant pas le plein emploi de la population active. Aujourd'hui, ces régions sont plus équilibrées et équipées. Ceux qui y sont restés trouvent sur place un travail suffisant.

Le Midi se tourne donc vers d'autres régions, vers d'autres pays dont les conditions économiques instables provoquent sous-emploi et chômage, favorisent l'immigration et la disponibilité pour les emplois saisonniers peu recherchés par ailleurs.

Il a fait un temps appel à l'Italie. Ensuite et de plus en plus à l'Espagne. Actuellement, l'énorme majorité (96 %) des saisonniers étrangers travaillant dans le Midi sont espagnols. Restent quelques centaines d'italiens (dans les départements frontaliers) et quelques marocains. Cette année des accords ont été tentés avec le Portugal, ils n'ont pas abouti.

### Quelques chiffres

Il aurait fallu asseoir cette étude sur des bases solides, sur des chiffres précis. Cela s'est vite révélé impossible malgré de multiples démarches et bien que généralement, tant auprès des organismes que des particuliers, l'accueil fut sympathique.

Mais les difficultés sont ailleurs.

Et d'abord dans le fait que *travail de saisonnier égale souvent travail noir*.

— Travail noir pour l'espagnol qui a franchi la frontière avec un passeport de « touriste ».

— Travail noir pour l'ouvrier d'industrie, l'employé en congé,

— la femme qui perçoit par ailleurs l'allocation de salaire unique.

A cause de ces travailleurs noirs, les déclarations à la M.S.A. par exemple sont faussées.

Elles le sont aussi du fait que les employeurs (et souvent les travailleurs) jugent inutile une inscription qui n'aurait que peu de chances de jouer en cas de besoin, en raison des périodes de travail relativement courtes et du stage d'attente, habituellement imposé.

Dans un département par exemple, la M.S.A. accuse :

— Pour le 2<sup>me</sup> trimestre 1964 : 2.000 saisonniers. Cela couvre tout juste les besoins de la riziculture (ceux-ci bien contrôlables). Restent à cueillir les fraises, les productions maraîchères de printemps, les cerises (près de 500.000 arbres), les abricots (autant), une partie des pêches (1.160.000 pêcheurs).

— Pour le 3<sup>me</sup> trimestre, celui des vendanges, celui de la récolte des pommes et des poires, 14.000 saisonniers. Pour un verger de pommiers et poiriers de plus de 6.500 ha et un vignoble de près de 100.000 ha cela ne fait pas trop sérieux et ces chiffres ne peuvent être pris en considération.

Ceux par contre qui peuvent être retenus, concernent la main-d'œuvre étrangère munie de contrats saisonniers. Ce sont les seuls certains.

L'O.N.I. a bien voulu nous communiquer ceux qui concernent 1964.

Pour l'ensemble de la France, la totalité des étrangers introduits pour les besoins saisonniers de l'agriculture était, nous l'avons vu, de 116.560, dont, nous l'avons vu également, 68.230 pour la seule région méditerranéenne. Ces derniers se répartissent ainsi :

Pour l'Aude, 16.003 ; les Pyrénées Orientales, 3.265 ; l'Hérault, 21.583 ; le Gard, 10.277 ; le Vau-

cluse, 7.770 ; les Bouches-du-Rhône, 6.982 ; la Drôme et l'Ardèche (dans leur bordure rhodanienne) respectivement 756 et 186 ; le Var, 898 ; les Alpes Basses et Maritimes, 376 et 134.

A cette masse de saisonniers étrangers, il faut ajouter les travailleurs locaux.

Dans quelles proportions ? Il est difficile de répondre. Ceux-ci sont malaisés à saisir en statistiques.

Citée par « AGRI 7 JOURS », une enquête effectuée sur Ardèche, Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, fait état de 30 à 50 % de l'effectif total en ce qui concerne fruits et vendanges.

La riziculture par contre, est tributaire de l'Espagne en sa quasi-totalité. Les saisonniers du riz sont espagnols à 99 %.

### Progression

En ce qui concerne la progression, nous sommes également obligés de prendre comme référence les immigrés dûment répertoriés.

Ces effectifs sont en constante progression, mais l'on ne peut dire dans quelle mesure cela est dû à la progression des besoins ou à la diminution des effectifs locaux. Les deux faits interviennent sans doute.

Encore quelques chiffres :

En 1954 : 26.806 saisonniers introduits en France

En 1959 : 59.703 » » »

En 1963 : 95.817 » » »

En ce qui concerne la région étudiée, la différence est de plus 12.750 en un an (63-64).

Elle s'explique par l'accroissement vertigineux des besoins. Besoins qui continueront à monter rapidement ces prochaines années. La mise en service de nouveaux tronçons du Canal du Bas-Rhône, le défrichage de nouvelles terres, l'arrivée à fructification d'immenses étendues de vergers accéléreront le mouvement (exemple : un gros village au sud du Gard, a vu passer son verger de quelques dizaines d'hectares en 1965, à près de 1.000 hectares cette année).

## LE SAISONNIER ET SON TRAVAIL

Peut-être serait-il temps de définir le saisonnier, c'est-à-dire celui qui, pendant un laps de temps donné, a été spécialement embauché pour effectuer une tâche précise, un travail périodique, urgent, et qui est rétribué de façon spéciale.

D'origine locale ou étrangère, les saisonniers sont appelés à travailler vers trois grands axes de culture : vigne, fruits, riz, auxquels il faut ajouter : les cultures maraîchères et florales (dont nous ne parlerons pas particulièrement, car elles n'occupent qu'une plus faible partie de l'effectif).

La cueillette des fruits commence dès les premiers jours de mai et se termine tard en novembre avec les dernières pommes.

La majorité des saisonniers employés dans les vergers travaillent à cette cueillette ou au conditionnement des fruits. La main-d'œuvre locale est très utilisée. Les espagnols viennent en renfort. Le travail est relativement aisé, facile, plaisant.

J'aurais volontiers pensé avant cette recherche, qu'il ne demandait aucune préparation, aucune autre compétence qu'une grande habileté manuelle. C'est le

responsable d'un très grand verger qui m'a dit : « Nous souhaitons voir revenir les mêmes personnes au cours des années, ainsi elles acquièrent une formation, une précision dans le coup d'œil... il faut du temps pour apprendre à discerner rapidement si tel ou tel fruit est prêt à cueillir. Si nous demandons à nos saisonniers un travail de manœuvre, nous faisons aussi appel à leur intelligence ».

Les saisonniers et la compétence sont nécessaires pour d'autres tâches, la taille des arbres fruitiers par exemple, car pour cela aussi il n'y a pas assez de monde sur place. (Les F.P.A. essaient de combler cette lacune en organisant l'hiver des sessions de formation d'arboriculteurs ; sur quelques exploitations également, on a le souci de la formation des ouvriers permanents, mais presque tout est à faire en ce domaine, car les techniques arboricoles sont pratiquement chose neuve pour nous, et il faut bien dire que si l'on se soucie de la reconversion des cultures, on oublie trop souvent la toute aussi nécessaire reconversion des hommes).

Les saisonniers employés à la vigne sont, de loin, les plus nombreux.

Il faut distinguer :

— l'énorme majorité employée aux vendanges (hommes, femmes, adolescents, locaux ou espagnols). La saison sur une exploitation est de peu de durée : 3 à 4 semaines en moyenne.

— et ceux, comparativement peu nombreux, mais dont l'effectif va croissant, tous espagnols, embauchés avec un contrat de 6 - 7 mois pour la période des gros travaux dans le vignoble et qui, de plus en plus dans l'exploitation de moyenne importance, remplacent l'ouvrier permanent. Ils arrivent en avril et repartent après les vendanges. On leur demande donc d'assurer tous les travaux qui se succèdent à cette époque.

— Il faudrait noter aussi que dans certaines régions, de petits exploitants louent leurs services à forfait, pour la taille et le greffage. Des ouvriers permanents s'y emploient aussi le dimanche. Dans d'autres régions, ce sont tous les travaux de la vigne qui sont assurés par des équipes pour lesquelles n'existe pas la permanence de l'emploi, et qui vont huit jours ici, quinze jours là-bas, au gré de la demande et des besoins. Ce ne sont pas véritablement des saisonniers, des journaliers plutôt.

Les vendanges s'effectuent en équipes ou « colles » de 6 ou 7 coupeurs, plus les porteurs et conducteurs de tracteurs. Relativement plus pénibles que la cueillette des fruits (position toujours courbée, poids du seau à traîner, fatigue inversement proportionnée à l'abondance de la récolte), les vendanges restent tout de même très accessibles aux femmes et aux adolescents. Autrefois, il était courant de voir les enfants aller dès 8-9 ans aux vendanges. On les plaçait près de leur mère et celle-ci devait assurer une grande

partie de leur travail en sus du sien, ou bien on les plaçait par deux sur une même rangée de ceps, avec un seul salaire. Ces temps-là sont révolus, Dieu merci !

Pour les vendanges, pas de choix à faire. Pas de compétence particulière, mais habileté, endurance tout de même, à la fatigue et à la chaleur, sens social sont requis.

Le plus grand désagrément est dû aux brouillards matinaux fréquents à cette saison, certaines années. Il faut plonger dans les souches détrempees, (la végétation est très dense) très vite les vêtements ruissellent, on est mouillé jusqu'aux os de la tête aux pieds et il faut attendre que le grand soleil vienne sécher tout cela.

Malgré tout, les vendanges restent un travail agréable, très gai. Quant à celui qui vient pour toute la saison printemps-été, il travaille « encadré » par les ouvriers permanents, ou par l'exploitant en petite propriété (c'est un travailleur qui, souvent, n'a encore jamais mis les pieds dans une vigne) ; il est employé comme les autres aux diverses façons, aux traitements, au déchaussage (désherbage entre les ceps des parties du sol qui ne sont pas atteintes par la charrue ; travail traditionnellement le plus méprisé de la vigne.

Certains travaux saisonniers sont effectués aujourd'hui de façon mécanique, tel le ramassage des sarments, et ne donnent plus lieu à embauche de travailleurs manuels.

## Riziculture

Les riziculteurs représentent la catégorie la plus localisée (presque tous dans le delta de Camargue ou à son pourtour - 32.000 ha de rizières dont 70 % dans les Bouches-du-Rhône ; 20 % dans le Gard ; les 10 % restant dans l'Aude, le Vaucluse et l'Hérault.

Leur effectif, environ 9.000 il y a peu, tend à diminuer : 6.853 (I.N.S.E.E.) en 1963 ; environ 6.000 cette année. Cette diminution est due à un changement de technique. Jusqu'à hier, le repiquage des plants après semis en pépinières était pratiquement seul utilisé et s'opérait totalement à la main. Cette technique était en fin de compte plus rentable, car elle plaçait le plant dans un milieu exempt de mauvaises herbes. Peu à peu et depuis deux ans, le semis direct et mécanique se généralise grâce à l'apparition de désherbants plus efficaces et sélectifs.

Pour la rizière traditionnelle, les travaux de préparation des sols commencent en mars, tandis qu'en avril ont lieu les semailles en pépinières. Les pépiniéristes espagnols sont donc les premiers arrivés. Ensuite, jusqu'au 25 mai, la préparation du terrain s'intensifie, d'autres saisonniers sont appelés en renfort (le nombre est mouvant en cours de saison). Le repiquage intervient ensuite et dure environ un mois. Le plus grand nombre d'hommes est requis alors.

Travaux d'entretien, surveillance des plans d'eau occupent moins de monde et quand il y a d'autres cultures, les travailleurs du riz y sont employés (fruits, vigne, maraîchage en pleins champs).

La moisson intervient en octobre ; elle est évidemment très mécanisée et occupe peu de bras.

Il faut noter que tout ce travail dans les rizières est très spécial. Seuls des hommes, habitués et entraînés, peuvent y participer.

Il s'effectue dans l'eau. De ce fait, et aussi par sa nature même, par les attitudes qu'il exige, par le climat sous lequel il se déroule, il est extrêmement pénible et demande une endurance à toute épreuve.

Si partout ailleurs, les travaux saisonniers s'effectuent en équipe, ici, il y a encore une plus grande interdépendance et plus besoin de sens social, de camaraderie, de solidarité.

La bonne marche du travail est fonction de la densité du repiquage. Cette densité (ainsi que l'état du sol) est source la plus fréquente des litiges que l'on demande, à l'inspection du travail, d'arbitrer.

### Les salaires

Il y a deux modes de rémunération :

— Le salaire horaire employé pour la totalité de la cueillette des fruits, pour les vendanges en maintes régions, plus rarement en riziculture.

(Les saisonniers viticoles à « long contrat » ont un salaire mensuel comme les permanents).

— Le salaire à la tâche que l'on applique aux ven-

danges localement et en majorité dans la riziculture.

Voici quelques prix pratiqués en 1965 :

*Fruits* : généralement 2,20 F. à l'heure (temps moyen de la journée de travail : 10 h.). Ce taux était plus élevé dans certaines exploitations (2,50 F.).

*Vendanges* : Gard 1<sup>ère</sup> zone 2,63 F. pour les coupeurs et 3,28 F. pour les porteurs. Certains accords locaux entre syndicats déterminent des salaires plus élevés dans le sud du département : 3 F. et 3,75 F. Vendanges à forfait 36,43 F. la tonne. Dans l'Aude, la rémunération d'une journée de vendanges égale le salaire journalier habituel plus deux heures en supplément (coef. 125).

Les journées de vendanges sont de 8 heures. L'horaire est respecté.

*Riziculture* : Autrefois, les salaires étaient discutés librement. Aujourd'hui, ils sont déterminés par une commission franco-espagnole. Le tarif forfaitaire pour le repiquage d'un hectare de rizière était cette année de 400 F. plus 30 F. de majoration pour l'arrachage des plants. (Une équipe de 8 à 10 hommes travaillant 10 heures par jour assure ce repiquage). Quant au salaire horaire dans les rizières, il était de 2,38 F. pour les travaux à sec et 2,62 dans l'eau.

La législation sociale française couvre les saisonniers locaux ou migrants, bien entendu et à condition que les déclarations en soient faites. Donc assurances sociales, accidents du travail, allocations. Toutefois, les conditions varient selon que l'on est en France pour la première fois ou non et selon des accords internationaux qui peuvent être différents. À noter que très souvent, salariés et employeurs ignorent, ou sont « noyés » dans cette législation.

## CONDITIONS DE VIE ET RELATIONS HUMAINES

Situer les causes, les besoins, la nature du travail, les salaires... pour beaucoup, tout paraîtrait dit sur les saisonniers.

Pourtant, ceci n'a été qu'une approche et il faut bien maintenant aborder d'autres problèmes ; le fait n'est pas sans en provoquer. Il faut bien nous poser d'autres questions, celles-ci par exemple ?

Quelles sont les conditions de vie de tous ces travailleurs ?

Comment sont-ils considérés ?

Quelle place tiennent-ils dans cette agriculture dont ils sont l'un des rouages essentiels ?

Quel avenir ? Quelle promotion ? Quelle sécurité pour eux ?

Comment sont-ils acceptés par les ouvriers permanents et les syndicats ?

Qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer leurs conditions de vie ?

Il nous faut bien tenter d'éclaircir tout cela, si nous voulons être objectifs, le placer dans un contexte plus vaste, car le saisonnier n'est pas un instrument de travail, un outil inerte, mais un homme, une femme, sur lesquels rien n'est sans répercussions.

Existe-t-il une psychologie, une mentalité-type du saisonnier ? Si oui, il faudrait l'esquisser afin de pénétrer plus avant et de mieux comprendre.

Il y a, il est vrai, tant de situations différentes. D'autre part, ce n'est pas une profession, pas un état de vie. On n'est jamais saisonnier que de façon... temporaire et on l'est seulement de manière transitoire... en attendant mieux... en espérant mieux. On n'est donc pas marqué à fond par la situation. Cependant, on peut dégager un trait essentiel, un point frappant chez tous les saisonniers :

C'est la prépondérance du travail, l'appel du travail, la tyrannie du travail. La nature saisonnière de ce travail, le fait qu'il ne dure pas, qu'il faut en profi-

ter quand il est là, quand il est temps, l'insécurité dans laquelle il tient ceux qui en dépendent, marquent profondément les travailleurs saisonniers qui réagissent en fonction de cette insécurité et pas du tout comme des travailleurs assurés du lendemain.

Ce sera donc, une fois commencé l'entraînement, le désir d'en faire le plus possible, d'accumuler le plus grand nombre d'heures. On ne vit plus que pour le travail, on ne pense qu'à lui. Tout devient routine et c'est l'esclavage, l'abrutissement, l'asservissement au travail. Plus on en fait, plus on voudrait en faire. Ceci est valable pour le saisonnier français et encore plus pour le migrant espagnol.

### **Quelques conséquences**

— Couper les gens de toute vie sociale (c.f. « Depuis plus de deux mois, je quitte le village avant le jour, je n'y reviens que la nuit tombée ; je ne vois jamais personne depuis ; si vous saviez comme cela rend sauvage ») — (« Même quand on s'arrête un peu, on perd le goût de recevoir ou d'aller chez quelqu'un ; on s'en rend compte et on en souffre »).

— Autre conséquence, tension entre saisonniers locaux et étrangers. Malgré cet appel du travail, les saisonniers français respectent certaines convenances, certaines habitudes pendant la saison (et il faut dire qu'on les respecte encore sur nombre d'exploitations) ; les immigrés, eux, presque tous, *sont venus uniquement pour travailler*. « Pour la Toussaint, les ramasseuses de pommes ont fait 10 heures, on n'aurait pas dû les laisser travailler ». Jalousies. Tensions.

Ailleurs où l'importance de l'exploitation ne permet pas l'utilisation des saisonniers sans encadrement (les ouvriers permanents l'assurent), les ouvriers espagnols protestent, car ils voudraient bien travailler samedis après-midi, dimanches et jours de fête.

— Une autre conséquence est la répercussion sur la santé, plus particulière à l'ouvrier espagnol qui veut rester un minimum de temps et emporter le maximum d'argent. Pour cela, il lui faut gagner le plus

possible et dépenser le moins possible. Dépenser, pour l'espagnol en saison, c'est à peu près uniquement manger. (Encore apporte-t-il une part de sa nourriture, poisson salé ou fumé). On en arrive à ce paradoxe : travailler le plus possible, manger le moins possible. Pas la moindre notion du rendement physique, des possibilités, pas conscience des nécessités vitales... Chacun sait à quel point l'Espagne est sous-alimentée. Mais, ce qui est peut-être un seuil limite quand on est sous-employé (souvent pas plus de 2 à 3 jours par semaine chez eux), devient une véritable gageure ici, et ils terminent la saison complètement épuisés.

Pour pallier à cela, quelques très grandes exploitations ont organisé des cantines où les saisonniers peuvent venir prendre des repas plus substantiels s'ils le désirent.

En ce qui concerne les migrants espagnols encore, on a fait état, souvent, des difficultés provoquées par leur très grande susceptibilité. Il faudrait penser, je crois, que le fait d'être hors de chez eux, déracinés, minoritaires, exaspère leur susceptibilité naturelle et les complexe.

On pourrait se poser encore une question sur l'influence du travail saisonnier. La saison terminée, la femme redeviendra plus pleinement maîtresse de maison ; le français retrouvera vraisemblablement un emploi sur un chantier ou à l'usine ; le gitan reprendra la route. L'espagnol, au dernier soir de son contrat, repartira pour son pays, et y retrouvera le sous-emploi et le chômage à l'état endémique. Il y aura pour lui, 6 mois de vie au ralenti sur le plan du travail, après 6 mois d'intense activité. (Différence aggravée par le rythme du travail qui est autre chez eux. C'est en effet une découverte et une difficile adaptation que notre allure de travail. En Espagne, jusqu'à aujourd'hui du moins, la main-d'œuvre en agriculture était abondante et bon marché et la notion de rendement n'existe pas comme chez nous).

Pour revenir à notre question, quel équilibre de vie peuvent garder ceux qui subissent ce rythme binaire si différent, si dissocié ?

## **LES CONDITIONS DE VIE. LES PROBLEMES QU'ELLES POSENT**

Pour les saisonniers locaux, elles transparaissent déjà à travers ce qui a été dit. Il faut ajouter seulement très grande fatigue pour la femme qui doit assurer les tâches essentielles de la maison en plus de sa longue journée et des déplacements. On en arrive à avoir un peu le dégoût de son intérieur. La vie familiale est réduite. La saison aussi est prétexte à évasion. On escamote les problèmes, on repousse à plus loin — assez volontiers d'ailleurs — et d'autant plus que la vie est dure, qu'elle pèse, qu'on la subit : « Au moins pendant ce temps-là, on oublie, on ne pense à rien ». Pas de liberté de pensée. Cela ne peut s'appeler vivre.

Dès que l'on passe du côté des immigrés, les conditions s'aggravent et sont parfois dramatiques.

### **Déracinement**

Ceci du moins, nous qui sommes tant casaniers, le comprenons : « Comme il faut qu'ils soient pauvres pour venir de si loin, pour si peu de temps ».

### **Séparation**

Sur le plan familial, qui paraît par ailleurs avoir tant d'importance en Espagne. Coupure très souvent d'avec la famille, les enfants. Coupure d'avec l'épouse.

Selon les travaux demandés, les saisonniers viennent seuls, entre hommes, quelquefois avec leur femme, quelquefois avec un enfant. Très rarement totalement en famille. Quand ils viennent en équipe d'hommes, ils amènent avec eux, une femme qui fera leur cuisine et qui s'occupera de leur linge.

Ce célibat forcé durera 3 mois, 4 mois, 6 mois, tant que durera le travail. Quelle autre situation actuellement impose des conditions aussi inhumaines ? Les assistantes sociales m'ont raconté des histoires navrantes, des choses que l'on juge durement, sans penser qu'il est demandé à ces hommes de vivre comme des moines.

La correspondance joue un grand rôle et vient pallier un peu. Cependant, cela ne va pas sans mal... L'analphabétisme reste important en Espagne et il faut souvent passer encore par l'intermédiaire d'un camarade instruit.

### **Différence de langue**

C'est l'un des principaux obstacles avec les employeurs. Il faut expliquer le travail, dire ce qu'on attend d'eux. Il n'y a pas toujours quelqu'un qui peut traduire très exactement, d'où source d'incompréhension, de méprises, d'erreurs. La différence de langue crée encore des difficultés pour le peu de loisirs, la détente, qu'on pourrait avoir quand on ne peut travailler. On leur prêterait bien des livres, des revues, mais l'on ne possède rien comme littérature espagnole. Une femme employeur m'a dit : « je leur garde des revues bien illustrées, des catalogues pour les jours de pluie ».

*Problème de la langue, problème de toutes les relations.* Nous verrons plus loin les difficultés sur le plan social.

## **COMMENT SONT-ILS ACCUEILLIS, ACCEPTES ? QUELLES RELATIONS ONT-ILS AVEC LA POPULATION, LES EMPLOYEURS ?**

Accueillis ? Ce mot donne l'idée d'une arrivée désirée, attendue — voire fêtée —. Oh ! attendus et désirés, pour leur travail, ils le sont. Mais en fait...

Il faut les avoir vus, un jour ou l'autre, quand ils arrivent en masse (par trains spéciaux pour les vendanges), défraîchis, fatigués par 3 jours de voyage, encombrés par leurs pauvres bagages, quelques hardes, le plat pour la « paella » du dimanche, les sacs de poisson séché et salé. Personne ne les attend, sauf quelques exploitants manquant de personnel et qui vont de groupe en groupe. Ceux qui ont des contrats, ceux dont on est sûr, attendent — interminablement — qu'on vienne les chercher. La fatigue crispe le masque des femmes ; les adolescents eux s'amuse et s'étonnent d'un monde apparemment nouveau pour eux. On relit cent fois avec application les noms, les adresses marqués sur les contrats... sans impatience,

### **Les conditions de logement, d'hygiène**

Elles sont encore très mauvaises, malgré les améliorations. Malgré la législation : logement en dortoirs, cantonnements, promiscuité, logement en greniers, dans des écuries désaffectées, des étables momentanément vides de leurs bêtes. Mobilier sommaire, vétuste et branlant. Dénueement... « Bah ! ils ne sont pas là pour longtemps ». Mais six mois, c'est quand même la moitié de l'année. D'après l'inspection des lois sociales et les assistantes sociales, le logement resterait un des graves problèmes.

Mais il faut le répéter, des améliorations sont intervenues : logements neufs dans des exploitations importantes, aménagements dans les Caves Coopératives où l'on s'est enfin soucié de loger mieux les hommes après avoir pensé au vin. Ici ou là, remise en état de vieux logements. Mobilier, couchage un peu plus confortable.

Il m'a été signalé quelquefois que ces logements étaient laissés très sales au départ. Mais généralement, on loue leur propreté. Il n'est que de voir la façon dont, quand ils viennent en permanents, ils restaurent, transforment les ruines que l'on met à leur disposition.

Nous avons parlé de dénuement. Ils arrivent avec vraiment très peu de choses et sans argent. Un souvenir : c'était en gare de Nîmes en mars, avec les « arrivages » de printemps donc : les saisonniers « de six mois » attendaient qu'on vienne les chercher. Parmi eux, un peu à l'écart, un très jeune couple (ceux-là n'avaient sans doute pas voulu se séparer), la jeune femme tenait un tout petit enfant dans ses bras. Pour tout bagage, ils avaient un de ces grands sacs en molleskine noire dont se servaient nos mères jadis pour leur marché. J'ai pensé à tout ce que nous emportons quand nous sortons seulement quelques heures avec un enfant.

on attend pendant des heures. Il faut peut-être être femme pour ressentir tout ce que cette attente, tout ce que cet inconnu doit avoir de pénible. Et que dire des arrivées en pleine nuit ? Serait-ce si difficile d'être à peu près à l'heure pour venir les prendre ? A Béziers, un centre d'accueil est organisé et apporte son aide aux voyageurs. Mais il en faudrait un dans tous les points d'arrivées massives.

### **Les relations avec la population**

Elles sont pratiquement inexistantes. Les saisonniers vont et viennent à leur lieu de travail, entrent dans un magasin acheter un peu de pain. Quelques-uns vont à l'office le dimanche. Mais, nos offices les déconcertent, ils ne comprennent pas ce qui est dit. Dans la rue ou les magasins, on ne leur parle pas, on ne les salue pas. Ils vivent dans l'indifférence géné-

rale. Ils s'étonnent, en souffrent et pensent : « Ils nous prennent donc pour des bohémiens ? ». Car, il est vrai qu'un méprisé trouve toujours au-dessous de lui, quelqu'un à mépriser.

Ils vont un peu chez leurs compatriotes installés en France, mais ils ne retrouvent plus, là, l'âme de leur pays ; les préoccupations ont changé, les mentalités aussi ; les terrains d'entente vont en se réduisant. Les sédentaires les considèrent d'un peu haut, eux aussi. À noter tout de même un noyautage des mouvements extrémistes.

Pour ceux qui sont dans les fermes isolées, les mas, c'est encore pire. Souvent, ils n'en sortent pas de toute la saison. Ils n'auront connu de notre pays que quelques vignes, des vergers, des champs de légumes ou les plans d'eau des rizières.

J'ai toujours été frappée par tout ce qui se fait chaque été chez nous, en faveur des étudiants étrangers : réceptions diverses, visites, échanges culturels. Je sais bien que les conditions ne sont pas les mêmes. Mais n'y aurait-il rien à faire dans ce sens ? Les richesses culturelles sont-elles réservées à quelques privilégiés ?

### **Les relations avec les employeurs**

Elles sont meilleures qu'avec la population. Elles s'établissent peu à peu, plus normales, plus cordiales au fil des années. Car, jusqu'à maintenant, les mêmes saisonniers reviennent souvent travailler au même endroit. Parfois en été, les exploitants qui prennent quelques vacances, vont voir leurs gens de l'autre côté des Pyrénées. Mais, ces relations restent presque toujours empreintes de supériorité et de paternalisme du côté patronal. Et ce n'est pas facile, il faut bien le reconnaître ! Le saisonnier espagnol par contre, très marqué par le « système » en vigueur dans son pays, ayant un très grand sens du pouvoir et de la hiérarchie, s'étonne, mais apprécie, et se trouve plus proche de ce patron français qui lui parle simplement, qui, le plus souvent, travaille avec lui.

Quelques relations se créent au sein de l'équipe de travail avec les autochtones. Elles ne sont pas très profondes ; elles restent difficiles à cause de la langue, des mentalités différentes, des conditions de vie également différentes, des incompréhensions, du fait qu'assez souvent on se voit en concurrent entre saisonniers.

Et il faut bien en venir à la difficile question :

*Que pensent les ouvriers agricoles permanents des saisonniers ? Comment les acceptent-ils ? Quels problèmes cela pose-t-il pour la profession ? Que font-ils ensemble pour cette profession ?*

Une fois de plus, il faut dissocier les deux sortes de saisonniers, ceux de la cueillette et ceux qui ont un contrat de 6 mois, dans la viticulture.

Pour les premiers, pas tellement de problèmes, on sait bien qu'ils sont absolument nécessaires et complémentaires ; de même pour les riziculteurs. À peu

près personne n'est apte et volontaire pour les remplacer. Tous ceux-là ne posent donc pas tellement de problèmes sauf :

— les tensions évoquées plus haut et qui sont dues au fait qu'il ne nous est peut-être pas facile, d'admettre et de respecter l'originalité du saisonnier « venu faire le maximum de travail dans un minimum de temps », je le répète ;

— sauf, également le problème des salaires qui a parfois de curieuses répercussions.

Les salaires saisonniers sont plus élevés que les salaires permanents en raison de l'insécurité, de la nécessité et de l'urgence de la cueillette.

On en arrive donc à ce paradoxe :

Sur une même exploitation, on paie un salaire élevé pour le travail qui demande peu ou pas de compétence (vendanges par exemple) et un salaire moins élevé au permanent de qui la compétence est exigée (bien qu'elle ne soit pas reconnue). Bien que de plus en plus, pendant la saison, le salaire des permanents soit ajusté sur celui des saisonniers, mais pas toujours.

Autre chose : les heures supplémentaires ne sont généralement pas payées en agriculture. Du travail en supplément, il y en a toujours et particulièrement pendant la saison. À qui va-t-on le demander ? Au permanent, bien sûr. Lui, il est de la famille. On peut en arriver ainsi à de très grandes différences de salaires, quand on pense que par exemple dans les caves particulières, les permanents passent des nuits entières au travail et qu'ils gagnent en fin de compte beaucoup moins que les saisonniers ; on peut comprendre leurs réactions.

Dans les familles d'ouvriers agricoles, la femme, les grandes filles vont faire les saisons. Elles aussi percevront un salaire plus élevé que celui du chef de famille. « Les choses étant encore ce qu'elles sont » et les préjugés et les conditionnement bien ancrés en nous, si ce supplément arrondit la bourse familiale, il n'arrange en rien l'atmosphère de la maison, ni le respect dû au père dans son propre foyer.

La seconde catégorie, celle des saisonniers viticoles engagés pour tout l'été pose également un problème de salaire par rapport aux permanents, à savoir que ce salaire est le même, en principe — et souvent en fait — pour les deux ; pour le saisonnier espagnol qui arrive tout droit de son orangerie, et pour le permanent français qui travaille depuis 10 ans, 20 ans, 30 ans sur la même exploitation et qui est souvent — quoiqu'on en pense — un fin viticulteur.

Voilà si vous voulez, des réactions... primaires.

Cependant même ces faits-là, ne sont pas sans conséquences sur une catégorie socio-professionnelle sur qui pèsent déjà tant d'autres incidences, et il y a d'autres problèmes.

Ce manque de compétences pèse lourdement sur nous, entraîne une disqualification encore plus grande de notre profession.

— Le manque d'exigences (bien que l'on dise qu'ils en aient de plus en plus) en matière de salaires et peut-être encore plus au sujet des logements, leur individualisme plus grand encore que le nôtre ;

— leur disponibilité à peu près totale pour le travail, à tout heure, n'importe quand, dans n'importe quelles conditions ;

— les pressions exercées par le patronat : « Si vous n'êtes pas contents, vous n'avez qu'à partir, les espagnols ne manquent pas pour vous remplacer » ;

— tout cela aggrave un climat déjà dur. Tout cela retarde et complique une difficile mais nécessaire organisation de cette profession qu'est le salariat agricole.

Quel dilemme donc, quelle tension, pour l'ouvrier qui veut vivre pleinement sa condition d'ouvrier !

D'une part, cette profession à organiser.

D'autre part, ces gars d'Espagne, qui pèsent dessus, mais qui sont aussi des hommes, qui sont aussi des frères.

Au fond, ce n'est pas le choix qui est difficile, mais l'application. Le choix est simple : c'est l'ensemble qu'ils doivent travailler.

La branche ouvrière du M.F.R. dans l'Aude l'a magnifiquement compris en aidant à la mise en place d'équipes d'ouvriers espagnols qui peuvent prendre en charge les arrivants et leurs problèmes.

Les syndicats commencent à se préoccuper des questions soulevées ci-dessus. Mais ils apprécient peu cette main-d'œuvre, car elle permet aux employeurs un recrutement par des moyens illicites. Parce qu'elle facilite la non permanence de l'emploi, même quand celle-ci serait possible et rentable. Parce que l'action avec les étrangers est difficile.

Je ne pense pas qu'il existe de syndicat spécifiquement saisonnier et malgré la législation, les travailleurs sont pratiquement sans défense (c.f. ramasseuses primeurs et syndicat patronal. Il semble plus nécessaire d'être assuré de l'emploi, du travail, que de l'importance du salaire).

## QUELLE PLACE ONT-ILS DANS CETTE AGRICULTURE DONT ILS SONT L'UN DES ROUAGES ESSENTIELS ?

Quelle place pourraient-ils bien avoir ? :

Des tâches parcellaires, pas d'initiatives (un exploitant : les saisonniers sont vraiment les parents pauvres parmi nos salariés, c'est la seule main-d'œuvre à qui on ne peut laisser d'initiatives), une superposition temporaire à la population agricole, mais pas de contacts, pas de brassage ; pas même l'impression d'être nécessaires, encore moins indispensables parce qu'interchangeables, contestés souvent par leurs semblables... Comment, dans ces conditions, pourraient-ils se situer dans un ensemble ? Et on ne les situe pas.

Tout au long de cette enquête, j'ai ressenti une grande absence, l'absence d'une prise de conscience du problème dans sa totalité et cela n'a pas été une des moindres surprises de ce travail, de constater que — sauf pour quelques-uns — il ne faisait pas se poser de questions, il ne paraissait pas donner d'inquiétude, il ne paraissait pas être un problème.

« Quand nous avons pris cette option (planter 250 ha d'arbres fruitiers), nous ne nous sommes pas souciés de savoir si nous trouverions du personnel pour la cueillette ».

Ailleurs (très grande concentration), j'aurais pu savoir, je pense, si j'avais poussé, combien il y avait de plants d'asperges ou d'arbres ou de superficie maraîchère. Mais, de saisonniers ? « Bien... 15 ici, 150 là-bas, 30 sur telle autre exploitation. Comment voulez-vous que l'on vous dise ? D'ailleurs, on ne les voit pas, ils sont au travail ». « Et quel problème voulez-vous que cela pose tant que l'on en trouve ? »

Il est vrai que ce n'est pas facile de savoir. Mais à ce point...

Quand les problèmes apparaissent, reviennent presque toujours ceux du manque de compétence, de l'adaptation à certains travaux, des exigences grandissantes, des répercussions du salaire sur les frais d'exploitation, toutes choses préoccupantes certes. Mais très rarement, les conditions humaines viennent s'aligner à côté des conditions économiques.

En compulsant des revues traitant de la culture du riz, j'ai pu déceler, et chiffrer, toute l'importance due au fait que cette culture se déroule dans l'eau, sur des investissements : énorme matériel exigé, de l'amortissement ; dans l'eau et dans la boue, le matériel s'use très vite... Je n'ai rien vu sur l'usure et la peine des hommes.

## MAIS, A DIRE VRAI, LES SAISONNIERS SONT-ILS VRAIMENT CONSIDERES COMME DES HOMMES, DES FEMMES ? DES ETRES HUMAINS A PART ENTIERE ?

Au terme de cette recherche, il faut bien que nous nous posions cette dernière question, la seule peut-être qui vaille la peine d'être posée.

Sont-ils traités en hommes, en êtres humains, c'est-à-dire de la façon dont chacun de nous attend d'être traité ?

L'erreur serait de généraliser là aussi et de trancher.

OUI, traités comme des semblables, dans cette exploitation où l'on dit d'eux : « Ils sont nos invités. Ils nous aident à travailler ».

OUI, dans maints endroits où l'on fait effort pour améliorer les logements.

OUI, dans cette maison où l'on a souci de leur peu de loisir, dans telle autre où le logement restera à leur disposition tant qu'ils trouveront du travail.

Mais, traités comme on voudrait l'être, dans cette famille où l'on a abattu, mis en conserve et offert aux espagnols toute une portée de lapins atteints de myxomatose, afin que rien ne se perde ?

Traités, comme au village on voudrait l'être, en refusant aux gitans de camper près d'un point d'eau ?

Considérés comme elle aurait voulu l'être, par cette femme d'exploitant qui cet été, ignorait totalement ceux qui travaillaient sur sa propriété ?

Considérés comment, par cette autre qui cette année refusait ses vendangeurs habituels parce qu'ils « avaient osé lui demander des conditions » ? N'imposait-elle pas les siennes d'ordinaire et tout naturellement ?

Le traitait-il comme il l'avait été en Espagne, cet employeur qui depuis, parlait de l'hospitalité des gens de là-bas, mais qui lui, refusait à son gars qui avait

trouvé deux journées de travail chez un voisin, de le loger plus longtemps, pas parce que cela le gênait, mais pour le principe ?

Et cet autre employeur qui parlait tout bonnement de reconduire à la frontière un travailleur, clandestin il est vrai, accidenté deux jours après son arrivée, afin de ne pas avoir d'histoires ?

Et dans ce grand domaine — où du moins l'on aimait les bêtes — où en installant les vendangeurs, on leur avait dit : « Pour votre cuisine, vous pourrez prendre de l'eau à la fontaine de la cour, quand à votre toilette, nous vous demandons instamment de la faire là-bas. Et l'on montrait à la limite de la cour et des champs, un tuyau que l'on pouvait alimenter à partir de la fontaine. On imagine la scène quand toute la « colle » arrivait de la vigne et tentait de se rafraîchir tout à la fois... On parvenait bien à se laver les mains par exemple, mais c'était pour avoir tout de suite les pieds trempés et pleins de boue. La fontaine fut vite prise d'assaut, mais l'on rabattit les délinquants vers le lieu assigné en leur donnant cette fois les raisons : *les chevaux n'aimaient pas l'eau trouble.*

Cas isolés, mis en avant ? Peut-être...

Il est dans mon village — et dans maints villages, et j'en sais un dans une grande ville qui faisait le même travail à plus grande échelle — il est dans mon village donc, un homme, espagnol d'origine, qui se charge de fournir aux employeurs, des saisonniers, moyennant rétribution de l'employeur et des saisonniers, bien entendu. On l'appelle « le marchand d'hommes ».

Le procédé — et l'épithète — nous ramènent loin en arrière, à des siècles révolus. Ils nous ramènent aussi à notre question.

Et ils y répondent.

### EN CONCLUSION ET TOURNES VERS L'AVENIR...

Tout serait-il donc à rejeter dans le fait saisonnier ? Faut-il s'attacher à le supprimer le plus possible, comme étant indigne de l'homme ?

Tout n'y est pas mauvais cependant.

Il éponge pour un temps le chômage. Il permet aux femmes de trouver du travail et c'est important en particulier pour les femmes de salariés agricoles. Il est certainement l'indispensable facteur d'équilibre économique de nombreux foyers espagnols (en contrepartie, il faudrait bien parler des capitaux expatriés). Mais ces avantages ne peuvent être que des pis-aller, des solutions du provisoire et il serait certainement dangereux de compter sur la saison telle qu'elle est actuellement pour régler tous ces problèmes sociaux. Ce ne serait qu'un escamotage.

Mais, supprimer ? Comment pourrait-on ? Nous avons vu que les besoins iraient progressant et nous en avons décelé les raisons.

La machine, il est vrai, peut venir relayer l'homme à plus ou moins brève échéance. Mais le remplacera-t-elle totalement ? Verrons-nous une machine à vendanger, à cueillir fruits et légumes ? Peut-être... La machine n'a pas fini de nous étonner.

Cependant, « s'il semble possible que des solutions puissent être apportées avec une relative facilité en ce qui concerne les denrées qui ont à subir des transformations (conserves par exemple), il semble également qu'en ce qui concerne les denrées à commercialiser directement, rien ne pourra remplacer la main et l'œil de l'homme (évolution et goût du consommateur,

vers marchandise standard et de plus en plus sélectionnée) ».

Pourtant, même en ce domaine, l'on espère réduire la main-d'œuvre et la conserver seulement pour les tâches indispensables.

Par contre, indépendamment de la cueillette et pour les autres tâches aux champs, certains responsables d'organismes pensent que l'exploitant agricole :

— « Parce qu'il ne pourra plus se permettre de les payer moins, et parce qu'il ne pourra pas subir les mêmes charges que l'artisanat ou l'industrie,

— fera de moins en moins appel à des salariés permanents et demandera de plus en plus l'aide de saisonniers qu'il paiera cher quand il les occupera, mais qui ne pèseront plus sur son budget quand il n'en aura pas besoin ».

Une fois de plus, a-t-on pensé dans ce cas aux problèmes humains, ou bien les données économiques priment-elles toujours ? Les problèmes économiques supplantent-ils toujours absolument tout ? Dans le cas où cette orientation se généraliserait, il faudrait admettre que les exploitants, qui de plus en plus réclament et recherchent sécurité et parité pour eux, la refuseraient systématiquement à leurs collaborateurs. Car enfin...

Si l'on admet qu'encore longtemps, on aura besoin des saisonniers dans le Midi, il faudra bien admettre aussi « qu'ils ne sont pas des bêtes » (je m'excuse, l'expression n'est pas de moi) ; il faudra bien améliorer et aménager au mieux de la condition humaine, la situation des saisonniers, des étrangers en particulier.

Quelques pistes :

Le respect de leur dignité d'abord. C'est primordial et ne pèse pas sur l'économie. Les reconnaître comme des hommes.

L'accueil. Efforts pour aller les chercher à l'heure. Centres d'accueil dans les grandes gares. Etudiants peut-être (il y en a tant de bénévoles pour d'autres tâches) pour interpréter, les aider à se diriger vers tel ou tel service, telle direction.

Des logements décents. Si une solution n'est pas toujours possible sur le plan particulier, elle peut l'être pour des collectivités. Problème difficile parce que les besoins sont temporaires et de ce fait, l'amortissement lourd ? On trouve toujours une solution aux problèmes techniques, même quand le temporaire y fait obstacle semble-t-il. Simplement, là aussi parce qu'on juge impératif le technique comme l'économique tandis que les problèmes humains sont compressibles et accessoires. (Ex. : transformation, système, transport, vendanges, caves coopératives).

Sur le plan de la législation, un assouplissement est souhaité :

— Les assistantes sociales désireraient une simplification des formalités. Les saisonniers arrivent sans

argent : quand ils sont en famille, cela devient dramatique. Il faut les aider au plus tôt. C'est une véritable urgence.

— Des employeurs ont le souci du plus long emploi possible de leurs saisonniers. Ils ont étudié le moyen de faire des échanges de saisonniers, selon les besoins et les récoltes. Dans le cas étudié, il semble que ce système satisferait les uns et les autres. Mais, ce faisant, on contrevient aux lois en vigueur et des amendes sont venues sanctionner ces essais.

Le champ est ouvert et vaste de ce que l'on peut réaliser pour améliorer les conditions des saisonniers, et les améliorer avec eux, ce qui serait une première manière de les respecter.

Souvent, au cours de ce travail, j'ai été hantée par les recherches de solutions faites sur deux exploitations très différentes.

Pour l'une, cette immense exploitation fruitière dont nous avons déjà parlé, il m'a semblé que l'on avait au maximum, le souci de l'homme dans le saisonnier, bien plus que je ne peux le rapporter ici. Il est vrai que la situation économique de cette exploitation permettait sans doute beaucoup de réalisations. Mais j'ai vu d'autres exploitations tout aussi florissantes et dont les hommes en service n'étaient que des outils.

Ailleurs, bien sûr, les possibilités ne sont pas toujours aussi grandes. Cependant, en restant dans des limites raisonnables, voire modestes, on peut se poser une question :

Une exploitation qui ne permet pas à tous ses travailleurs une vie décente, n'est-elle pas à repenser ? Reste-t-elle une « structure viable » ? Pourra-t-elle subsister ? Est-ce souhaitable ? Dans quelle mesure quand, en application de la loi d'orientation agricole, on a défini des types d'exploitations possibles et viables, a-t-on pensé à l'incidence du problème saisonnier ?

J'ai rencontré un jour, un autre exploitant qui me disait vouloir agrandir son exploitation viticole (bien modeste celle-là) de quelques hectares. Pourquoi ? Laissons-le répondre : « Je ne peux assurer seul mon travail, ni payer un permanent décentement ; j'ai donc un saisonnier pour six mois, le reste du temps ma femme m'aide. Cette situation n'est normale ni pour mon employé, ni pour ma femme, ni pour moi. Une superficie un peu plus importante me permettrait d'avoir un ouvrier à plein temps dans des conditions satisfaisantes, et pour lui et pour moi ».

C'est aussi une solution possible au problème des saisonniers viticoles à « long contrat ».

Pour l'avenir, un autre problème préoccupe les employeurs de main-d'œuvre saisonnière. En effet, si les avis sont partagés et souvent contradictoires, il semble bien du moins qu'on ait quelque souci quant à la réserve de main-d'œuvre espagnole.

Sur le plan économique, l'Espagne est en progrès et, la hausse des salaires d'une part, la course vers des

emplois suscités par le développement industriel et le bâtiment, l'attraction de la ville d'autre part, risquent de tarir son surcroît de main-d'œuvre... et l'on ne peut que s'en réjouir.

Aujourd'hui l'Espagne. Demain ? *La Grèce ? l'Afrique du Nord ? La Turquie ?* Ou qui sait ?

Au fond, ce qui importe, ce n'est pas tellement où mais *comment ?*

Si l'agriculture méridionale a demain besoin de saisonniers, il faudra œuvrer pour aménager les conditions de travail, de salaire, de qualification, de participation, de vie, pour que mieux qu'aujourd'hui les travailleurs saisonniers se sentent de race humaine.

Pour que mieux qu'aujourd'hui, ces hommes soient considérés comme des hommes.